

# CHARTRE DE LA PARENTALITÉ CHEZ SQORUS

**Favoriser la parentalité** en entreprise c'est accompagner les pères et les mères dans l'équilibre de leur rythme de vie : mieux vivre et mieux travailler.

Une prise en compte de la **parentalité des salariés** s'inscrit dans une démarche de respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes.

Elle encourage un environnement de travail où les salariés-parents peuvent **mieux concilier leurs vies** professionnelle et familiale.

Notre entreprise, en signant cette Charte, témoigne de sa volonté de mettre en place des actions concrètes en faveur de la parentalité.

*En vertu de cette Charte, nous nous engageons à :*

01

## FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS LIÉES À LA PARENTALITÉ DANS L'ENTREPRISE

- Sensibiliser nos responsables Ressources Humaines et nos managers aux enjeux d'une meilleure prise en compte de la parentalité en interne
- Informer l'ensemble des collaborateurs sur notre engagement

02

## CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX SALARIÉS-PARENTS, EN PARTICULIER POUR LA FEMME ENCEINTE

- Faciliter la conciliation vie professionnelle/vie personnelle des salariés-parents
- Aménager les conditions de travail pour les femmes enceintes

03

## RESPECTER LE PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION DANS L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS-PARENTS

- Prévenir et éliminer les pratiques discriminantes pour les salariés parents au sein de nos processus Ressources Humaines
- Favoriser des pratiques et comportements managériaux respectant l'évolution professionnelle des salariés-parents

Charte de la  
parentalité  
en entreprise



SQORUS  
People and Solutions that matter